

Résultats du projet SACOMTE COnception d'une MéThode de Suivi de l'usage des Antibiotiques en Engraissement de jeunes bovins allaitants

Le projet SACOMTE a été conduit de 2019 à 2021 afin de préparer la mise en place d'un outil fiable et dématérialisé de suivi des usages d'antibiotiques pour les jeunes bovins. Le système permettra tout d'abord de disposer de références sur l'usage des antibiotiques et de les partager auprès des éleveurs participants. Des références collectives et des indicateurs techniques seront calculés. Ils permettront de suivre les usages d'antibiotiques dans la durée et aux éleveurs de se positionner.

À terme, le dispositif devrait permettre de suivre l'ensemble des usages de médicaments dans la filière allaitante et, plus spécifiquement, les vaccins administrés aux broutards en prévention des maladies respiratoires. Il complétera la démarche interprofessionnelle « Préparation sanitaire des broutards » et permettra d'objectiver l'impact de la vaccination sur la réduction des antibiotiques.









### **RÉSULTATS D'ENQUÊTE**

# LES ÉLEVEURS ALLAITANTS PRÊTS POUR LE CARNET SANITAIRE INFORMATISÉ

Une enquête effectuée en 2019 pour SACOMTE a permis de connaître les pratiques et les avis de 262 éleveurs allaitants de toute la France. La saisie informatique des traitements vétérinaires était alors effectuée par 28 % des éleveurs enquêtés, les autres utilisant un carnet sanitaire papier. Pourtant, 69 % des éleveurs ont bien un logiciel d'élevage, mais ils utilisent celui-ci principalement pour les déclarations de naissances et les mouvements d'animaux.

Toutefois, une proportion importante des éleveurs (38 %) serait favorable au passage au carnet sanitaire informatisé. Pour cela, l'ergonomie et la consultation des données sur un seul outil seront les déterminants du changement. Il apparaît donc que la part d'éleveurs utilisateurs d'un carnet sanitaire informatisé, même si elle est encore minoritaire en filière allaitante, pourra être accrue à moyen terme grâce à l'automatisation et à la simplification de la saisie. Cette situation est une opportunité pour le déploiement du système d'information SACOMTE.

# L'EXTRACTION DU CARNET SANITAIRE PERMET DE MESURER L'USAGE DES ANTIBIOTIQUES

Pour le projet SACOMTE, un test d'extraction a permis le recueil de données sanitaires réelles dans 7 élevages naisseurs ou naisseurs-engraisseurs, puis de les transmettre de façon anonyme à l'ANSES pour analyser les usages d'antibiotiques pour les jeunes bovins, et enfin les restituer aux éleveurs.

Les données du carnet sanitaire et le fichier des entrées et sorties des animaux ont pu être recueillis pour une année civile. Ensuite, les jeunes bovins de moins de 24 mois ont été séparés des autres animaux, et les médicaments utilisés ont été comparés avec une base de médicaments pour en extraire les seuls médicaments antibiotiques. Les fichiers par élevage ont été anonymisés puis adressés à l'ANSES pour le calcul de différents indicateurs d'usage des antibiotiques. Ces résultats ont été mis en forme et adressés à chaque éleveur.

Le test montre qu'un tel dispositif pourra répondre aux attentes des acteurs de la filière bovine allaitante et aux besoins de suivi l'usage des antibiotiques. Audelà, le test souligne l'importance de conforter les éleveurs volontaires et de recueillir des données informatisées plutôt qu'enregistrées sur carnet sanitaire papier.

# LES LOGICIELS MÉTIERS : COMPATIBLES AVEC SACOMTE

L'état des lieux réalisé pour SACOMTE des logiciels utilisés en filière allaitante indique qu'un nombre important d'outils sont disponibles. Les logiciels ont des caractéristiques permettant l'extraction des données du carnet sanitaire vers le futur système d'information SACOMTE.

Parmi les fonctionnalités utiles pour le recueil de l'emploi des antibiotiques, deux sont essentielles : la base de médicaments et la gestion des traitements. Un travail spécifique devra être effectué pour que chaque logiciel établisse une grille de correspondance des différents motifs ou symptômes associés aux traitements avec le standard international ICAR1. De même. les listes de médicaments vétérinaires devront être identifiées avec le code normalisé (GTIN ou OpenData). Le poids vif des animaux lors du traitement devra être estimé a posteriori à partir de l'âge et du type racial de l'animal.

#### **CONVAINCRE ET RASSURER**

Un guide pour l'harmonisation du recueil des données sanitaires en vue de la mise en place du système d'information SACOMTE a été préparé, puis présenté à plusieurs éditeurs de logiciels et organisations de service en informatique agricole. Il précise les données qui feront l'objet de l'extraction ainsi que les procédures d'échanges entre les éleveurs, les éditeurs et Idele. Cette communication a eu lieu en 2021, notamment lors des salons de l'automne.

Des synergies sont possibles entre les objectifs de développement de l'emploi du carnet sanitaire informatisé et de partage d'informations en automatisant l'extraction. L'analyse et l'amélioration de la santé du troupeau grâce à des indicateurs d'usage des traitements antibiotiques communs à tous les éleveurs allaitants, ainsi que la garantie de l'anonymat apparaissent comme deux conditions essentielles afin de convaincre les éleveurs d'adhérer au dispositif.

1 En l'absence de liste réglementaire des motifs de traitements des bovins, il est prévu de se référer à une classification ICAR (International Committee for Animal Recording). Celle qui a été retenue pour SACOMTE définit 8 familles de motifs : troubles de la reproduction, santé de la mamelle, troubles locomoteurs, troubles métaboliques et digestifs, troubles respiratoires, maladies de peau, autres maladies du veau.

#### **EN PARTENARIAT AVEC:**















